

Indice de l'emploi : avril 2023

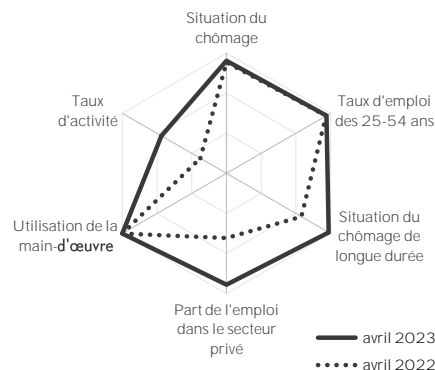
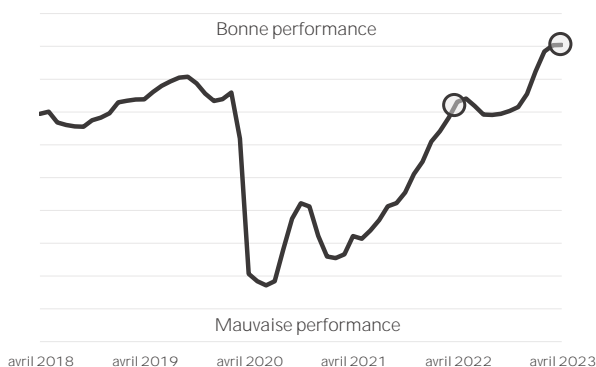
Publié le 05 mai 2023

À propos de l'Indice:

Depuis 2016, l'Indice de l'emploi IDQ permet de suivre chaque mois la vigueur du marché du travail et la qualité des emplois au Québec. Il regroupe 12 indicateurs de l'emploi qui permettent d'évaluer l'état et l'évolution du marché du travail par rapport à l'année précédente. Les données sont accessibles sur une base mensuelle dans l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

Vigueur de l'emploi : en hausse

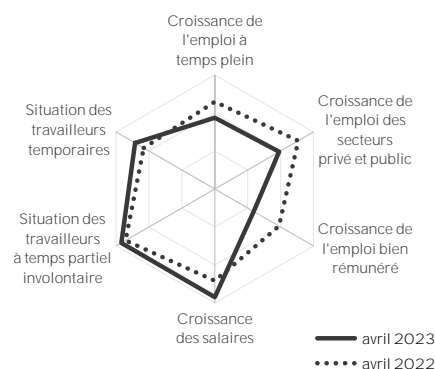
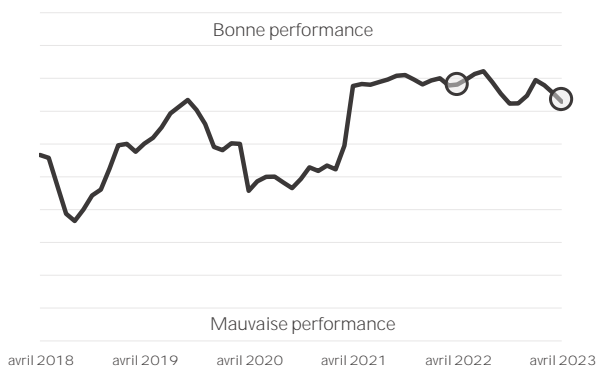
de avril 2022 à avril 2023



- La vigueur de l'emploi est à la hausse, en variation annuelle, et l'ascension se maintient depuis deux ans.
- Cette vigueur s'explique par une diminution du chômage de longue durée et une augmentation de la part de l'emploi dans le secteur privé et du taux d'activité entre avril 2022 et avril 2023
- Toujours entre avril 2022 et avril 2023, il n'y a aucune composante de la vigueur de l'emploi qui se soit détériorée.
- Sur une base mensuelle, soit entre mars 2023 et avril 2023, le Québec a connu sa première création d'emploi en trois mois (+10 500) principalement dans le secteur privé.

Qualité de l'emploi : en baisse

de avril 2022 à avril 2023



- La qualité de l'emploi à la baisse, en variation annuelle, une situation qui perdure depuis août 2022.
- La détérioration de la qualité entre avril 2022 et avril 2023 s'explique par un ralentissement de la croissance de l'emploi et en particulier de celui à temps plein et celui bien rémunéré.
- En contrepartie, la croissance des salaires s'est accélérée et la part des travailleurs à temps partiel involontaires et celle des travailleurs temporaires a diminué contribuant à la qualité de l'emploi